

Le sénateur Flynn: Honorables sénateurs, au sujet de ce rappel au Règlement, il est clair que la règle citée par le sénateur Corbin existe. Seulement, il s'agit de la même règle pour la pertinence. On peut s'objecter à des propos non-pertinents ou irréguliers au moment même où ils sont prononcés. Une fois que cela s'est produit, la Présidence ne peut pas demander au sénateur de se rétracter non plus que de lui demander de retirer les propos non-pertinents qui peuvent se dire ou qui se disent à profusion dans cette Chambre. Il n'y a jamais eu de décision de ce genre.

Le sénateur Corbin: Honorables sénateurs, je vous demande pardon! Au contraire, je pense qu'il y a de nombreux précédents. J'ai bien qualifié mon observation tout à l'heure quand je me suis levé en disant que j'aurais aimé prendre la parole sur le champ. Je ne voulais pas avoir l'air trop fou non plus. C'est la raison pour laquelle j'ai pris un moment pour consulter Beauchesne. C'est tout ce que j'ai voulu faire.

D'ailleurs, mon geste n'a pas pour but de retarder les travaux aujourd'hui. Je sais que ce n'est pas la question la plus importante que nous ayons à décider. Je suis d'accord avec vous. C'est quand même une question de procédure fondamentale et si on laisse passer celle-ci, combien en laissera-t-on passer à l'avenir et combien en a-t-on laissé passer dernièrement?

Le sénateur Flynn: On les laisse passer tout le temps!

Le sénateur Corbin: Alors dans ce cas rassemblons-nous devant la flamme du Centenaire ce soir et brûlons Beauchesne parce qu'il ne vaut plus rien.

Le sénateur Flynn: On peut brûler Beauchesne avec les questions que vous posez.

● (1500)

[Traduction]

L'honorable H. A. Olson: Honorables sénateurs, j'ai un ou deux mots à dire au sujet du rappel au Règlement. Le leader du gouvernement au Sénat qui a fait les remarques blessantes, vient de s'en excuser. Malheureusement, il a ajouté qu'il n'y avait pas de quoi en faire un plat. Justement, nous ne devons pas laisser les gens s'en tirer ainsi. Voilà le problème. Le leader du gouvernement aurait dû s'en tenir à ses excuses. Comme l'a déclaré le sénateur Corbin, nos archives sont remplies de décisions de la Présidence comme quoi il est déplacé et antiréglementaire de critiquer des votes passés.

Le sénateur Murray: Je n'ai pas critiqué.

Le sénateur Olson: Si. Si vous n'êtes pas d'accord, nous attendrons la transcription. Si je me souviens bien, vous avez dit «parce que la majorité des sénateurs a voté en faveur de cette résolution». Pour défendre la motion à l'étude, vous avez critiqué un vote antérieur, ce qui est de toute évidence déplacé et antiréglementaire.

Le sénateur Murray: Je regrette que mon honorable collègue ait déjà honte de la façon dont il a voté.

Le sénateur Olson: J'ai honte de vos remarques.

(Sur la motion du sénateur Rizzuto, le débat est ajourné.)

LE SOMMET DE VENISE DE 1987

Au dépôt de documents:

L'honorable Allan J. MacEachen (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, le leader adjoint du gouvernement a-t-il inclus dans la liste de documents qu'il dépose le communiqué de Venise? S'il l'a inclus, je ne l'ai pas entendu. Sinon, pourrions-nous avoir ce texte à un moment ou l'autre?

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Le communiqué n'était pas sur la liste. Nous ne l'avons pas, mais nous le ferons venir.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DES 7^e et 8^e
RAPPORTS DU COMITÉ

L'honorable George van Roggen: Honorables sénateurs, le comité permanent des affaires étrangères a l'honneur de présenter ses septième et huitième rapports.

Je demande que les deux rapports soient imprimés en annexe au *Procès-verbaux* et au hansard d'aujourd'hui afin qu'ils fassent partie du compte rendu permanent du Sénat.

Son Honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Le texte du 7^e rapport figure à l'annexe «A», p. 1257. Le texte du 8^e rapport figure à l'annexe «B», p. 1259.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ces rapports?

(Sur la motion du sénateur van Roggen, l'étude des rapports est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

[Français]

AFFAIRES SOCIALES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU 6^e RAPPORT DU
COMITÉ

L'honorable Arthur Tremblay: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le sixième rapport du comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie concernant l'autorisation de faire des dépenses spéciales conformément aux directives régissant le financement des comités du Sénat. Je demande que ce rapport soit imprimé en appendice au *Procès-verbaux du Sénat* et aux *Débats du Sénat* de ce jour et devienne partie intégrante des documents de cette Chambre.

Son Honneur le Président: Les honorables sénateurs y consentent-ils?

Des voix: D'accord.

(Le texte du rapport figure à l'Annexe «C», à la page 1261.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

(Sur la motion du sénateur Tremblay, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

[Traduction]

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA TENUEUR DU PROJET DE LOI C-22

LE 2^e RAPPORT DU COMITÉ—L'ÉTAT D'AVANCEMENT

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, avant de passer aux avis d'interpellations, je tiens à signaler